



Sous couvert

- Anne Dupuy, Directrice du CIAS
- Delphine Galin, Chargée de mission Développement Social Territorial, CIAS
- Nathalie Gauthier, Responsable du parcours résidentiel, CIAS

Madame Nathalie DESCAZEAUX, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie DUFAU, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie JOANNES, animatrice socio- éducative CIAS

Visa responsable pôle Social territorial Anthony Durand le 17-01-23

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
BILAN 2022
1^{er} janvier-31 décembre 2022
SERVICE SOCIAL
POLITIQUE D'ACCUEIL Gens du Voyage



Depuis 2002, la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud a créé la MACS) a pour compétence la création, la gestion des aires et, depuis 2006, l'accompagnement social conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La compétence de gestion des aires d'accueil a été déléguée au CIAS le 12 avril 2010.

Depuis, le CIAS gère, en direct, trois aires d'accueil, ouvertes 11 mois sur 12

- L'aire du Hérisson (Capbreton et Labenne), disposant de 12 emplacements
- L'aire de la Tortue (Soustons) disposant de 16 emplacements
- L'aire de l'Ecureuil (Saint Vincent de Tyrosse) disposant de 10 emplacements

La gestion de l'aire de grand passage de Tosse est déléguée depuis l'été 2016.

Un travail de proximité en direction des occupants des trois aires permanentes d'accueil est assuré par l'équipe sociale du CIAS, dans les domaines de l'instruction et de l'accompagnement des bénéficiaires RSA, du soutien à la scolarisation, de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, de la médiation, du suivi santé et du suivi administratif global.

Les 3 aires permanentes d'accueil ont bénéficié en 2022 d'une fermeture annuelle pour nettoyage et réparation, échelonnée entre le 17 mai et le 30 août 2022.

Le règlement intérieur des aires permanentes d'accueil a été réactualisé en mars 2021, conformément au décret du 26 décembre 2019. Les grands principes de cette réactualisation reposent sur :

- une acceptation du règlement avant chaque demande d'accueil,
- une interdiction absolue de détention d'armes à feu durant l'accueil,
- un engagement à participer et à faire participer chaque membre d'une famille occupante aux actions proposées par le CIAS,
- un strict respect des règles de dérogation pour la durée de séjour, à savoir la scolarisation, l'insertion professionnelle, la santé,
- la réaffirmation du principe de laïcité au sein des salles sociales des aires permanentes d'accueil et leur utilisation exclusive pour les activités conduites par le CIAS.

I- LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL DES GENS DU VOYAGE DU CIAS MACS

- **Accueil généraliste** : toutes questions relatives à la vie quotidienne : accueil, écoute, information, orientation, une aide pour accéder aux droits, un soutien dans la gestion budgétaire,
- **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minima sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
- **Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective,
- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS,
- **Travail de réseau et de partenariat.**

II- LES PRINCIPES

Dans le cadre de l'accueil proposé au sein des aires d'accueil, deux principes sont mis en œuvre au quotidien :

- La **citoyenneté** (concept des droits et devoirs rappelé notamment dans le règlement intérieur) en prenant en compte la particularité des Gens du Voyage, relative à leurs appartenances culturelles, leurs modes de vie et d'habitation,
- Le **droit commun** : ramener chaque intervention dans un cadre légal, propre à tout usager, en mettant en place des actions passerelles pour faciliter leur insertion voire leur intégration.

III- LES MOYENS HUMAINS

Accompagnement social et professionnel

- 1.70 ETP assistantes sociales
- 1 ETP animatrice socio-éducative

Encadrement technique

- 0.20 ETP chargée mission de développement social territorial

Encadrement hiérarchique

- 0.30 ETP directeur du CIAS du 1^{er} janvier au 28 février 2022
- 0.30 ETP responsable parcours résidentiel à compter du 1^{er} mars 2022, en remplacement du directeur

Le 1^{er} mars 2022, un responsable parcours résidentiel a été recruté afin d'encadrer les actions sociales déjà engagées et participer au renforcement de celles-ci.

Une équipe de cinq gestionnaires (4 ETP) renforce le service. Leurs principales missions sont la gestion des départs et arrivées des familles, la mise en application du règlement intérieur, les encaissements des fluides et des redevances, l'entretien et les réparations.

La complémentarité gestion-accompagnement social permet un accueil plus cohérent et global.

IV- LES MODES D'INTERVENTION ET DE CONCERTATION

1- Intervention auprès du public accueilli

Les modes d'intervention, en évolution en 2021 pour s'adapter à la crise sanitaire, ont été maintenus en 2022, eu égard à l'évaluation de leur pertinence :

- Maintien du « drive » social hebdomadaire organisé sur chacune des aires afin de maintenir le lien avec les occupants des aires ne pouvant se déplacer au siège. Une assistante sociale à tour de rôle et l'animatrice socio-éducative composent le binôme. Il garantit un lien de proximité avec les occupants des 3 aires permanentes et une réponse rapide aux besoins et demandes. La responsable du parcours résidentiel se joint au binôme une fois par mois pour entendre les difficultés des familles et maintenir le dialogue.



Ce mode d'intervention a permis une réponse immédiate, chaque individu, une information continue sur les activités proposées et a évité ainsi d'alourdir les permanences sociales.

Ces temps précieux ont permis également de maintenir le lien avec les occupants.

- Les permanences sociales mensuelles sur chaque aire et au CIAS si besoin, ont permis de traiter les situations qui nécessitaient un temps d'échange et d'évaluation plus approfondi.

En complément des « Drive », les assistantes sociales ont poursuivi l'accueil des occupants des aires sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes.

Nombre total de sollicitations 2022	595
Logement	66
Aide aux démarches d'emploi	97
Aide financière	27
Aide administrative	165
Accès aux droits CAF	152
Santé	55
Autoentreprise	33

2- Temps de concertation et d'échange

La concertation sociale hebdomadaire a lieu tous les mardis matin. Il s'agit d'un temps de coordination, de concertation et de transmission organisé entre les deux assistantes sociales et l'animatrice socio-éducative.

La réunion d'équipe élargie (technique et sociale) animée par la responsable du parcours résidentiel, a lieu chaque semaine, le mardi après-midi.

Ce temps de travail collectif régulier permet de partager l'actualité, faire le point sur les projets en cours et à venir, définir la feuille de route de la semaine.

Le directeur du CIAS ainsi que la chargée du développement social territorial y participent ponctuellement, en fonction des sujets traités.

La chargée du développement social territorial, durant les congés d'été de la responsable du service, anime cette réunion.

La réunion de l'équipe sociale animée par la chargée du développement social territorial jusqu'au 31 mars 2022 puis à compter d'avril 2022 par la responsable du parcours résidentiel, a lieu tous les deux mois, d'une durée d'une heure trente. Ce temps de travail permet de travailler sur les pratiques professionnelles, faire le point des projets sociaux en cours, d'inviter des partenaires sociaux du territoire pour développer la connaissance réciproque et la coopération nécessaire aux besoins des personnes accompagnées.

Les séances d'analyse de la pratique ont été reconduites en 2022 et s'adressent à l'ensemble de l'équipe élargie (gestionnaires, équipe sociale).



3- TYPOLOGIE DU PUBLIC

186 personnes dont 99 adultes et 87 enfants

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE DE SOUSTONS	TOTAUX
Genre	37 16H/21F	35 18H/17F	27 12H/15F	99 46H/53F
Age				
18/25 ans :	4	3	2	9
26/39 ans :	28	24	15	67
40/59 ans :	4	5	7	16
60 et + :	1	3	3	7
Enfants :	35	30	22	87
Age				
0/3 ans :	7	5	2	14
4/6 ans :	8	7	7	22
7/12 ans :	12	12	7	31
13/18 ans :	8	6	6	20
Revenus				
RSA socle	22	19	14	55
AAH	0	2	1	3
Invalidité	1	0	0	1
Pension de retraite	1	3	2	6
Travailleur indépendant non salarié	9	9	7	25
Salarié ou intérimaire	1	2	2	5
Sans revenus	3	0	1	4
Moyenne de la durée de séjour (la durée du séjour s'arrête automatiquement à la fermeture même si un séjour de la même famille reprend à la réouverture)	6 mois (fermeture en Juillet)	6 mois (fermeture en Août)	7 mois (fermeture en Mai)	Moyenne pondérée : 6 mois1/2
Composition familiale				
Isolé(e)	4	7	6	17
Isolé(e) + 1	2	0	3	5
Isolé(e) + 2	0	0	3	3
Isolé(e) + 3	0	0	3	3
Couple	3	2	3	8
Couple +1	2	2	2	6
Couple + 2	4	3	1	8
Couple + 3	3	6	0	9
Couple + 4	1	1	0	2
Couple + 5	2	0	0	2
Couple + 6	0	0	0	0



4- BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF PAR MISSION/ACTION

1- Accueil généraliste

61 personnes ont été domiciliées au CIAS en 2022 dont :

- 9 personnes radiées au cours de l'année pour changement d'adresse,
- 3 nouvelles demandes.

Les travailleurs sociaux interviennent pour l'accès aux droits dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Santé,
- Logement,
- Budget (banque, crédit, téléphonie, assurance...),
- Emploi (inscription et actualisation Pôle Emploi, inscription travailleur indépendant et paiement de cotisations)
- Droits sociaux (prestations CAF, retraite...),
- Démarches administratives (carte d'identité, domiciliation, permis de conduire...),
- Secours divers (colis alimentaires, vestiaire...).

Ces interventions demandent une disponibilité importante et sont toujours aussi chronophages, en lien direct avec la dématérialisation généralisée des démarches auprès des administrations.

Le service tient à accompagner les personnes dans ces changements afin de les responsabiliser et de travailler leur autonomie, à moyen constant.

2- Insertion sociale et professionnelle

La contractualisation permet de rappeler aux personnes la nécessité voire l'obligation de travailler un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les principaux domaines restent : la mobilité, l'inscription à Pôle Emploi, la légalisation ou le développement de l'activité de travailleur indépendant, la recherche de travail salarié et le logement.

En 2022,

- 7 bénéficiaires du RSA ont été convoquées par le Conseil Départemental des Landes afin d'exposer leurs projets et démarches en cours,
- 1 bénéficiaire a été orienté vers un référent Pole emploi ou BGE Tec Ge Coop,
- 2 jeunes ont été accompagnés à la Mission Locale Landaise.

L'accès à la formation reste très difficile pour les personnes Gens du voyage en raison de freins culturels, mais aussi d'une offre de proximité peu adaptée, et trop souvent limitée.

	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le service	49	40	36
<i>Dont autoentrepreneur</i>	15	10	8
Convocation en Equipe Pluridisciplinaire Départementale	13	5	7
Nombre de CER signés	31	29	33



Taux de contractualisation

3- Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs

3-1 Accompagnement individuel :

Nombre de personnes accompagnées	65
Nombre de ménages accompagnés thématique logement	12
Nombre de familles accompagnées à des équipes éducatives	13

3-2 La scolarisation :

Les chiffres suivants ne prennent pas en compte les familles accueillies pendant les vacances scolaires ni celles accueillies pour des temps courts notamment sur les bornes d'attente.

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE SOUSTONS	TOTAUX
Nombre d'enfants scolarisés	14	18	15	47
Maternelle	3	3	1	7
Primaire	6		8	25
Primaire avec AESH	1		-	2
Collège	-		5	7
ULIS école	1	0	-	2
ULIS Collège	-	11	-	-
Etablissements spécialisés	1	1	-	1
CNED	1	2	1	2
Lycée	1	1	-	1
		-		
		-		
		-		
		-		
Enfants + 3 ans non scolarisés	1 (collège)	-	2 (1 primaire et 1 maternelle)	3

90 % des enfants vivant sur les aires d'accueil du territoire MACS, en obligation scolaire, fréquente un établissement. L'assiduité scolaire reste à un niveau élevé. La réactualisation du règlement intérieur en mars 2021 en fait un critère essentiel pour obtenir une dérogation pour un stationnement supérieur à 3 mois. La plupart des familles prend conscience de l'importance de l'acquisition des savoirs de base pour être plus autonome dans la vie d'adulte.

A la rentrée scolaire de septembre 2022, un jeune est entré en 3^{ème} prépa pro au lycée de Tarnos et sa petite sœur à la crèche de Labenne. Un enfant a intégré l'IME Les Pléiades de Dax, une première entrée en établissement pour un enfant Gens du voyage porteur de handicap sur notre territoire.



En matière de soutien à la scolarisation, le service social est mobilisé dans :

- La médiation entre les familles et les établissements en partenariat avec les enseignants désignés comme maître ressources (2 sur le territoire MACS). En 2022, 16 visites conjointes sur les aires d'accueil ont été organisées.
- La participation aux équipes éducatives (13 sur l'année 2022).
- Les inscriptions scolaires, aux transports et cantine.
- Les aides administratives et financières (bourses, cantine).

3-3 L'habitat :

Le taux d'occupation annuel moyen des aires comprenant emplacements et bornes d'attente est de :

- 82 % pour l'aire de Saint-Vincent-de-Tyrosse (89% en 2020 et 91% en 2021)
- 79 % pour l'aire de Soustons (90% en 2020 et 74% en 2021)
- 83 % pour l'aire de Capbreton/Labenne (96% en 2020 et 85% en 2021)

Le fait que le taux d'occupation ne soit pas égal à 100% s'explique par :

- les bornes d'attentes, régulièrement vandalisées, ne sont pas opérationnelles à l'année
- les semaines de fermeture annuelle liées à l'entretien et au nettoyage.

De plus, la mise en application du droit de séjour, conformément au décret de décembre 2020, dans le nouveau règlement de fonctionnement, impose davantage de mouvements aux familles, les dérogations prolongeant le séjour étant soumises à des règles strictes qui doivent être justifiées lors d'un entretien avec la responsable du parcours résidentiel (suivi santé-scolarisation assidue-activité professionnelle).

La sédentarisation des gens du voyage est très forte sur notre territoire (entre 6 et 7 mois de durée moyenne de stationnement en prenant en compte l'obligation de fermeture). Les seuls déplacements sont dictés par une activité saisonnière (vendanges), la fermeture annuelle de l'aire ou une nécessité familiale impérieuse.

De surcroît, un nombre sans cesse croissant de ménages exprime le désir de changer de mode d'habitat pour vivre dans des conditions plus confortables : en logement autonome pour certains mais en grande majorité sur un terrain familial ou une aire d'accueil réhabilitée pour conserver la caravane et ne pas être isolés de leurs proches.

Le service social a constitué cette année, 12 demandes de renouvellement HLM, 1 demande de Droit au Logement Opposable avec AVDL et 2 demandes de contingent préfectoral.

Les personnes recherchent de moins en moins dans le parc privé, conscientes des difficultés liées à l'absence de garant ou de revenus fixes et au prix des loyers supérieurs à leurs capacités budgétaires. Ils effectuent souvent des demandes en logement social par défaut, les terrains familiaux étant inexistantes sur le territoire MACS et les aires d'accueil de plus en plus vétustes.

3-4 Veille relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables :

1 situation a été portée à la connaissance de la Cellule de Recueil d'informations Préoccupantes pour laquelle le service reste en lien avec les partenaires.



3-5 La santé :

L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins des résidents des aires.

Des axes prioritaires ont été définis :

- Eviter les ruptures de parcours,
- Renforcer l'information et la prévention,
- Etayer le partenariat avec les professionnels de santé et assurer le lien entre eux et les Gens du voyage.

Un accompagnement physique peut être mis en place à la demande pour des rendez-vous avec des spécialistes médicaux si la famille n'est pas véhiculée et dans un cadre précis (suivi médical enfant, suivi gynécologique...).

3-6 Le budget :

Le budget reste une des problématiques les plus difficiles à travailler.

Les familles, vivant dans l'immédiateté, ne priorisent pas leurs dépenses.

Elles se trouvent rapidement en difficulté face à la complexité du fonctionnement bancaire (découvert, agios, prélèvements non honorés...).

Seules quelques personnes acceptent des conseils notamment sur les risques liés aux crédits à la consommation et tentent de les mettre en pratique.

1 famille a déposé un dossier de surendettement en 2022.

La quasi-totalité des familles pouvant bénéficier du fonds d'aide unique, continue à solliciter ce dispositif afin de régler ses factures d'eau, électricité ou gaz.

3-7 L'emploi :

Le service continue à encourager les personnes à déclarer leurs activités de travailleurs indépendants, par l'accès au statut d'autoentrepreneur et à les accompagner dans leurs démarches administratives.

En 2022,

- 12 personnes ont le statut de travailleurs indépendants
- 13 personnes sont inscrites au Pôle emploi,
- 5 familles ont réalisé les vendanges,
- 6 personnes ont effectué des missions intérimaires ,
- 1 personne est en contrat aidé auprès de l'association Voisinage.

4- Actions socio-éducatives à destination des enfants

4-1 Scolarisation : dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)



Dans le cadre de ce dispositif, le service a bénéficié d'un financement de la CAF des Landes pour l'année scolaire 2021/2022 et 2022/2023. Ce dernier vise à promouvoir la réussite du primaire et du collège. Les actions ne se limitent pas uniquement à une aide scolaire et méthodologique. La valorisation de l'enfant par des activités culturelles, de loisirs est un des objectifs du projet.

L'aide aux devoirs est assurée par deux intervenantes ; l'animatrice et une assistante sociale du service.

Une contractualisation tripartite engage les parents, enfants, et animatrices afin d'assurer le bon fonctionnement des activités dans le cadre du CLAS.

Objectifs

- Soutenir la scolarisation par une aide spécifique.
- Aider les enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite.
- Accompagner et aider les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants.
- Faciliter la relation des parents avec les équipes enseignantes.

L'Aide aux devoirs est assurée dans une approche collective pour les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, 1 fois par semaine sur chaque aire.

Il n'y a aucun caractère obligatoire. Par contre, seuls les enfants dont la fréquentation scolaire est régulière sont accueillis.

La séance se déroule de la manière suivante :

- Discussion autour de la semaine de classe si les enfants en éprouvent le besoin.
- Tri du cartable, lecture du « cahier du soir » et organisation de la séance de travail pour chaque enfant.
- Aide à l'exécution des exercices : lecture et compréhension des consignes, ré-explication de la leçon si nécessaire. L'intervention des animatrices est axée sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et sur une aide à la compréhension. Elles veillent à souligner les qualités et à encourager les efforts devant les difficultés.

A l'issue de chaque séance, les animatrices en font un bilan avec chacune des familles. C'est un moment privilégié pour faire le point avec eux sur la scolarité de leurs enfants et dispenser des conseils sur le soutien qu'ils peuvent leur apporter, au quotidien.

Depuis septembre 2022, une séance de soutien scolaire est proposée au lycée dans une salle prêtée par la Mairie de Labenne.

Participation

Nombre d'enfants accueillis par niveau scolaire dans le cadre du dispositif CLAS (aide aux devoirs):

2021/2022

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e

5	2	5	3	2	1	-	2	-
---	---	---	---	---	---	---	---	---



2022/2023

Elémentaire					Collège				Lycée	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e	Prépa pro	
12	1	2	3	2	2	1	-	1	1	

4-2 Animation "Lecture à voix haute » assurée par l'association Libre Plume.

Objectifs :

- Familiariser les enfants au support « livre »
- Favoriser l'accès à la lecture
- Donner l'envie de lire

59 séances réparties sur les 3 aires ont été organisées de janvier à décembre 2022.

Participation :

Elle s'élève à 53 enfants.

Analyse (extrait du bilan écrit Libre Plume)

Les enfants sont toujours au rendez-vous, et nous accueillent toujours avec beaucoup de plaisir. Ils ne restent pas forcément sur la totalité de la séance : cela est évidemment lié à leur attention qui est parfois courte, mais permet d'avoir aussi des temps plus calmes et de pouvoir passer des moments individuels avec chacun. Il y a beaucoup moins de perturbations que l'année passée, car les enfants quittent d'eux-mêmes la salle une fois qu'ils n'ont plus envie d'écouter d'histoires. Cela nous permet de partager des moments de qualité avec les enfants.

Quelques nouvelles familles sont arrivées à Capbreton et Tyrosse et les enfants devenus des fidèles au rendez-vous aussitôt.

Dans l'ensemble on constate un renouvellement dans les enfants présents : les plus grands ne viennent quasiment plus mais une nouvelle génération prend le relais.

4-3 Sorties

Objectifs :

- Favoriser la découverte du territoire et de ses richesses par le biais d'actions passerelle
- Répondre à la demande des enfants et à leur envie de « sortir de l'aire »
- Participer à la socialisation des enfants du voyage et à leur rencontre avec le monde des « gadjé »

Participation :

En 2022, 4 sorties pédagogiques ont été organisées :

- Accompagnement à un spectacle dans le cadre du festival des Rencontres enchantées (7 enfants)
- 3 sorties nature « à la découverte des végétaux qui nous entourent » dont la finalité sera la réalisation d'un herbier par aire en 2023 (17 enfants).

4-4 Ateliers « loisirs »

Objectifs :

- Développer l'esprit créatif par la découverte et l'association de différents matériaux,
- Développer la socialisation par le respect de son environnement, du matériel, du cadre fixé, des autres

Participation :

En 2022, 2 ateliers sur site ont été réalisés :

- Confection d'Ojo de Dios (talisman protecteur sud-américain) sur les 3 aires : 27 enfants ont participé.
- Fabrication d'une jardinière et mise en place de plantes aromatiques sur 2 aires : 18 enfants.

5-Actions socio-éducatives à destination des adultes

5-1 Accompagnement des parents à la scolarité

- Accompagnement avec transport, si besoin, des familles aux équipes éducatives.
- Aide pour mieux comprendre le système scolaire, l'orientation et à la compréhension des documents de l'école.
- Aide technique surtout pour les parents des collégiens : lecture et explication de la liste des fournitures, constitution des demandes de bourses en lien avec le service comptabilité des collèges ...

En octobre 2022, 3 mamans de collégiens ont bénéficié d'un atelier sur site concernant l'utilisation du logiciel Pronote.

5- Appui technique aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS

Le service social du CIAS est reconnu par l'ensemble des partenaires du territoire comme lieu ressource, concernant toutes questions relatives aux spécificités de la population Gens du voyage.

Il est régulièrement interpellé par les services municipaux, l'Etat et les partenaires médico-sociaux 40 et 64.

Il est également consulté en interne, en appui de l'équipe gestionnaire, relatives au bon déroulement de la vie sur l'aire.

6- Travail de réseau et de partenariat

Le travail partenarial, tellement essentiel tant pour assurer un accompagnement optimal de la population que pour éviter un isolement professionnel a repris en douceur cette année.

Le service bénéficie d'un soutien efficace des services de la CPAM et de la CAF dans le traitement des situations complexes, par conventionnement CIAS/CPAM et CIAS/CAF.

Nombre de réunions réseau régional insertion économique	0
Nombre de réunions avec l'Inspection Académique des Landes	0
Nombre réunions réseau des travailleurs sociaux public Gens du voyage des Landes	3
Nombre de réunions IEJ/AEJ XL	2
Nombre de réunions REAAP	4

5- PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre les actions collectives et individuelles (aide aux devoirs), pour encourager la socialisation des enfants et des adultes, principal levier de la réussite de l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des gens du voyage.
- Développer des actions nouvelles

La mise en place de permanences thématiques

L'objectif serait de pouvoir échanger avec les familles autour de thématiques ciblées et d'inviter des partenaires en fonction des thèmes choisis, comme par exemple :

- La CCI pour une information généraliste sur les créations d'entreprises
- L'Urssaf pour préciser les obligations des travailleurs indépendants notamment les paiements des cotisations
- Le Conseil départemental pour rappeler les droits et obligations liés au RSA et présenter les principales actions d'insertion dans le cadre du PDI
- -Soliha pour une information sur la maîtrise des énergies
- L'aidante numérique MACS pour l'utilisation des outils numériques, après l'équipement des aires d'accueil de la Wifi
- Présentation de la CPTS pour développer un nouveau partenariat

Reprise des moments conviviaux

Les objectifs recherchés seraient de renforcer un lien de confiance déjà établi, de favoriser le dialogue entre l'équipe GDV et les familles autour du partage de moments conviviaux, d'inviter l'équipe élargie des GDV CIAS : les élus, la direction, l'assistante de direction, les services de la Communauté de Communes, pour « faire davantage connaissance », créer des passerelles.



Ces actions permettraient de répondre à un besoin exprimé des familles, de rompre l'isolement, rompre l'ennui, faciliter le lien avec le monde extérieur/ les Gadgés/ lever des pe

Cela pourrait se traduire par :

- Des ateliers « estime de soi » avec en point de mire un « job dating » (dates calées entre janvier et avril 2023)
- Des pique-niques
- Des cafés « papote »
- Des sorties marche avec les femmes
- Des animations à destination des adolescents pour aborder des sujets liés à cet âge

Le devenir des aires est une forte préoccupation pour les familles accueillies et les agents du service. Pour l'année 2023, à l'occasion des fermetures annuelles, des travaux sur les blocs sanitaires sont programmés. Les volets roulants vont être remplacés par des portes qui seront plus maniables. L'année 2023 devrait aussi permettre d'engager une réflexion sur le sujet de l'amélioration des conditions d'accueil des Gens du Voyage : réhabilitation/transformation des aires d'accueil dans le respect du schéma départemental des Gens du Voyage et en lien avec le besoin des familles et leur processus de sédentarisation largement engagé.

6- CONCLUSION

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre les interventions sociales en conservant certaines des innovations et adaptations des pratiques professionnelles liées à la crise sanitaire et en reprenant des permanences formelles au siège ou sur les aires. Ainsi la continuité des liens avec les familles ainsi que leur accompagnement ont été efficaces en 2022. La connaissance réciproque établie entre les familles du voyage et les travailleurs sociaux depuis de nombreuses années ainsi que leur grande capacité d'adaptation ont en effet permis de maintenir des relations au quotidien et de proximité ainsi qu'un climat social sur les aires satisfaisant, malgré les difficultés.

Pour le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président,


Pierre Laffitte

ANNEXE : BILAN FINANCIER 2022

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023



ID : 040-200009868-20230328-20230328D05-AU

DÉPENSES	MONTANT EN €	RECETTES	MONTANT EN €
ACHATS			
Fournitures d'ateliers ou d'activités		Cotisations	
Eau, gaz, électricité	500		
Fournitures d'entretien de bureau	500	Dons et legs	
SERVICES EXTERNES		Ventes de marchandises	
Formation des bénévoles			
Travaux d'entretien et de réparation		Prestations de service	
Primes d'assurance	100		
Documentation, études, recherches		produits financiers	
Locations immobilières	250		
Locations mobiliers, matériels		Partenariat (sponsor)	
AUTRES SERVICES EXTERNES		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Honoraires, rémunération d'intermédiaires			
Publicités, publications			
Transports d'activités et d'animation	500	Ville	
Missions et réceptions, déplacements	300		
Frais postaux, téléphone	1000	État	
Impôts et taxes			
		Région	
FRAIS DE PERSONNEL		Département	36 000
Salaires bruts	103 679		
Charges sociales de l'employeur		EPCI (précisez)	70 829
Autres		CIA MACS	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Charges financières:			
		Union Européenne (précisez)	
Interêts des emprunts			
Autres charges financières			
DOTATIONS		Trésorerie disponible au 31 décembre	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
TOTAL	106 829	TOTAL	106 829

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023



ID : 040-200009868-20230328-20230328D05-AU